



La 1^{ère} compagnie d'arc du chaourçois

Vous êtes invité à participer
A leur concours en salle qualificatif pour les championnats de France
Le samedi 7 et dimanche 8 novembre 2020
Au cosec de Chaource

Horaires :

Départs	samedi 7 novembre	dimanche 8 novembre	dimanche 8 novembre
Ouverture du greffe	14h	8h	13h30
Echauffement (30 minutes)	14h15	8h15	13h45
Débuts des tirs	14h55	8h55	14h25

Tir en A/B/C/D ou A/B/C selon le nombre de participants

Mises :

Adultes : - un tir : 10€
- deux tirs : 16€
Jeunes : - un tir : 8€ (junior compris)
- deux tirs : 12€

Tenues : Tenus correcte exigée

Suite à la rénovation du sol du cosec, le port des **baskets** est obligatoire.

Arbitres : arbitre responsable M. Jean-Luc LEFEVRE, assisté de Mme Francine LEFEVRE, et M. Gilles HERY.

Blasons :

Pour les catégories cadet, junior, adulte : choisir le blason 40 ou trispot suivant réglementation en vigueur au moment de l'inscription sinon l'archer adulte sera directement en trispot.

Passage au greffe des l'arrivé des archers

Les places sont limité a 36 archers par dépars.

Pas de remise de récompense.

Seul les canettes et les bouteilles d'eau (confiserie) seront à votre disposition.

Le port du masque est obligatoire partout hors zone de tir.

Pour des raison de geste barrière du au covid 19 les tireurs sont inviter a ramener leur sièges pour évité la propagation du virus.

Inscriptions

sur le site de chaource : www.compagniedarcchaource.fr
ou Tel à Hery Gilles au 03 25 70 06 74 ou au 06 75 53 02 59

Inscription à envoyer avant le 31 octobre 2020 si possible. Les chèques seront à libeller à l'ordre du foyer chaourçois.

Bienvenue et bon résultat à tout le monde